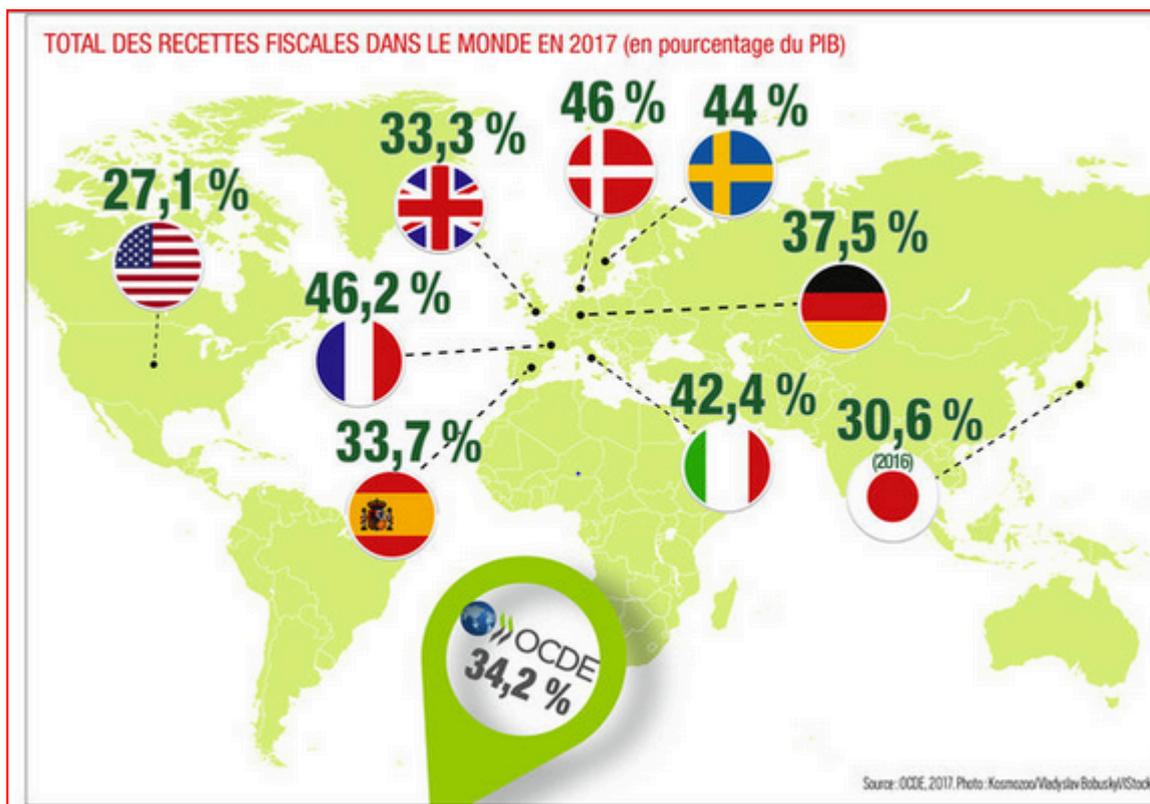


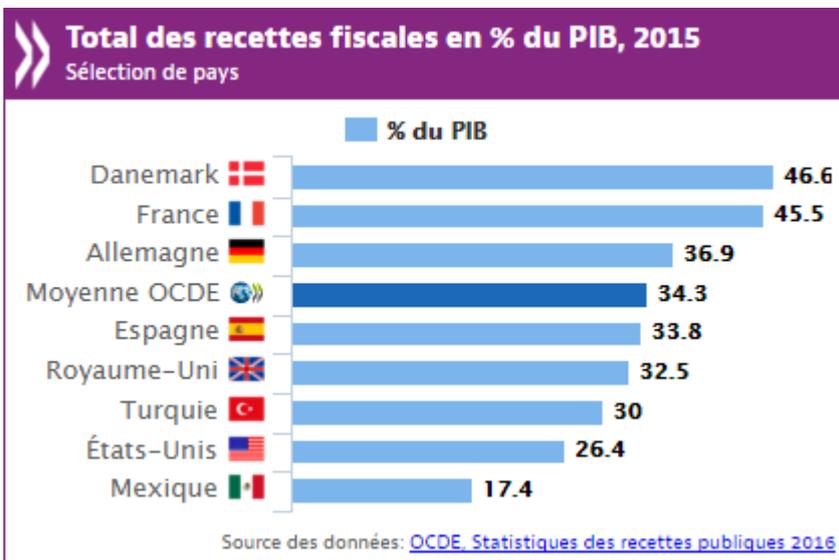


valeursactuelles.com Par Emmanuel Aumonier

La France championne du monde des taxes



Mon sentiment, c'est qu'il faut baisser les impôts en France. Constat ô combien réaliste sur la situation fiscale française, fait par Édouard Philippe le 6 mars sur BFM TV. C'est en fait la seule réponse au ras-le-bol fiscal qu'éprouvent aujourd'hui les Français et qui, depuis 2012, revient avec insistance - et à raison - dans le débat français, surtout après la crise des « gilets jaunes ». Les chiffres sont là pour montrer à quel point ce sentiment est justifié. En 2017, la barre des 1 000 milliards de prélèvements obligatoires a été franchie pour la première fois ; c'est 60 milliards de plus qu'en 2015 et 370 de plus qu'il y a quinze ans. Fin 2017, le taux de prélèvement obligatoire dépassait les 46 % du PIB, ce qui nous assurait une première place mondiale (peu enviée)... À titre de comparaison, la moyenne des pays de l'OCDE est de 34 % et des pays comme les États-Unis ou le Royaume-Uni avoisinent les 30 %.



[En savoir plus: infographie dynamique: statistiques de l'OCDE "Recettes fiscales" de 2000 à 2016](#)

L'une des promesses d'Emmanuel Macron était de baisser les prélèvements obligatoires. Édouard Philippe a souligné qu'en 2018 ils ont atteint 45 %, et estimé qu'en 2019 ils représenteraient 44,2 %, notamment grâce à la réforme du CICE et à une nouvelle baisse de la taxe d'habitation. Mais beaucoup d'éléments pourraient venir perturber ce scénario : ralentissement de la croissance (la BCE anticipe 1,1 % en 2019 et 1,6 % en 2020, contre 1,7 % auparavant), tensions géopolitiques, remontée des taux d'intérêt, hausse du prix du baril de pétrole...

S'il y a autant d'impôts en France - ils pénalisent lourdement les classes moyennes, supérieures et les plus aisées -, c'est parce que nous dépensons plus que ce que nous gagnons ; notre pays vit dans les déficits depuis 1974. Dit autrement, la moitié des Français n'a jamais connu une période d'excédent budgétaire ! Comme chaque année, le déficit est financé par la dette, elle augmente donc inexorablement et frise (ou a déjà dépassé) les 100 % du PIB. Mais continuons le raisonnement...

Emmanuel Macron n'a pas tort lorsqu'il dit que la France dépense « *un pognon de dingue* », près de 740 milliards d'euros chaque année...

Nous dépensons plus que nous gagnons car nous avons un modèle social extrêmement coûteux à financer : la protection sociale représente plus de 34 % du PIB, faisant de notre pays le champion d'Europe et sans doute du monde de la catégorie. Emmanuel Macron n'a pas tort lorsqu'il dit que la France dépense « *un pognon de dingue* », près de 740 milliards d'euros chaque année...

« *Notre objectif, c'est de faire en sorte que les dépenses publiques augmentent moins vite que la croissance* », explique Édouard Philippe. Ce serait déjà un moyen de réduire le déficit. Mais la solution la plus sûre pour baisser les impôts serait surtout que les dépenses publiques soient (enfin) moins importantes que les rentrées fiscales !

L'impôt sur le revenu et puis les autres taxes... toujours plus !

En France, l'impôt sur le revenu (70 milliards d'euros) présente une caractéristique : il est concentré sur un faible nombre de ménages - moins de la moitié des foyers fiscaux est concernée, soit 17 millions de foyers imposables sur les 36,5 millions de déclarations. Selon l'Insee, un quart de l'impôt sur le revenu serait même assumé par 1 % des Français ! Si les barèmes français se situent à peu près dans la moyenne, le problème, ce sont tous ces autres impôts, taxes et prélèvements sociaux dont les taux augmentent régulièrement (et sournoisement). Ils viennent se rajouter à ce que paient déjà les Français, qui voient leur pouvoir d'achat grignoté d'autant. Avec pour conséquences une hausse de leur colère et un amoindrissement de leur consentement à l'impôt. D'autant qu'il est souvent très difficile de passer au travers de certains impôts et taxes, comme celles qui frappent les carburants. L'Ifrap a ainsi calculé que, sur les sept dernières années, les impôts directs - impôt sur le revenu, CSG-CRDS, prélèvements sociaux, taxes foncières, etc. - qui pèsent sur les ménages ont augmenté de plus de 25 %. Les 30 % des Français les plus aisés ont supporté 70 % d'une hausse d'impôt équivalente à plus de 60 milliards d'euros.

Les successions surtaxées

Autre sujet de mécontentement, les taxations sur les donations et les successions. Ces droits représentaient 12,8 milliards d'euros en 2017. Une fois encore, la France se situe parmi les pays qui appliquent les plus lourdes taxations sur le sujet. Elles représentaient 0,61 % du PIB contre 0,15 % pour l'Union européenne. Avec pour corollaire, en France, un moindre transfert des richesses et des patrimoines entre générations. Conséquence, les héritiers sont très souvent obligés de vendre les biens dont ils héritent pour pouvoir en acquitter les droits de succession. C'est sans doute la raison pour laquelle, selon l'Ifrap, plus de 80 % des Français considèrent ces droits comme illégitimes. Ce n'est pas une fatalité : sur les 35 pays que compte l'OCDE, 15, dont la Suède et le Portugal, ont choisi de supprimer cette taxe, tandis que d'autres se sont engagés sur la voie (très enviable) d'une diminution, comme les États-Unis et l'Italie.

Cela a aussi un impact sur les entreprises et donc l'emploi : la moitié des PME et ETI françaises est en effet amenée à se transmettre dans les dix années à venir, soit 6 millions de salariés français concernés si les héritiers ne peuvent s'acquitter des droits de succession ? Si l'ISF pouvait être qualifié de « tueur d'entreprises familiales », les droits de succession y participent également. Une entreprise française doit payer aujourd'hui entre 17 et 25 % de sa valeur pour pouvoir se transmettre à la génération suivante. Un surcoût qui n'existe ni en Allemagne, ni en Italie, ni au Royaume-Uni. Pas étonnant, dès lors, que la France ait un taux de transmission intrafamilial de 17 % contre 56 % en Allemagne et 70 % en Italie.

Un impôt sur les sociétés parmi les plus hauts au monde

Une comparaison internationale publiée en janvier par l'OCDE montre que le taux effectif d'imposition des entreprises demeure élevé en France. Depuis la réforme fiscale américaine, la France est désormais le quatrième pays au monde où le taux d'impôt sur les sociétés (IS) est le plus élevé : 33,3 % (pour les bénéfices supérieurs à 500 000 euros et 28 % pour les bénéfices inférieurs), pour une moyenne mondiale de 24%.

L'étude montre aussi comment la France n'a pas suivi une tendance mondiale baissière. En 2000, plus de la moitié des pays affichaient un taux d'IS supérieur à 30 % ; en 2018, ce n'était le cas que pour 20 % d'entre eux. Cette année, le taux français devait descendre de 33,3 % à 31 %, mais la mesure est passée à la trappe pour pouvoir financer les mesures d'urgence liées aux « gilets jaunes ». Le gouvernement prévoit néanmoins de ramener le taux d'IS à 25 % d'ici 2022. Seul point positif pour la France, l'OCDE n'a pas intégré dans son classement les effets du crédit d'impôt qui permet de soutenir efficacement la recherche.

Fiscalité du capital : la France revient doucement dans la moyenne européenne

En 2018, les premiers comparatifs européens illustrent un regain d'attractivité de la France, qui pourrait rejoindre le niveau de l'Allemagne en 2022. Le retour de la France dans la moyenne européenne s'explique par la réforme de la fiscalité du capital votée dans la loi de finances 2018, parfois critiquée pour avoir favorisé les hauts revenus : une *flat tax*, ou prélèvement forfaitaire unique (PFU), à hauteur de 30 %, a été instaurée pour les revenus du capital (intérêts, dividendes, plus-values mobilières, assurance vie). Un mécanisme également adopté par d'autres pays, où le taux est encore bien inférieur : l'Allemagne est à 25 %, l'Espagne 23 %, ou l'Italie 26 %.